

N° 108

Le Petit MOZÉEN

BULLETIN MUNICIPAL | NOVEMBRE 2024



www.mozesurlouet.fr

mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66


Mozé
sur
Louët

Compte rendu

Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 1^{er} octobre 2024

Etaient présents : Mme BAUDONNIERE, Mme GODINEAU, M ROUSSEL, Mme CHABROUILLAUD, M. CESBRON, Adjoint(e)s, Mmes FREMY, MOUKADEME, SECHET, MM. CUVELIER, MEUNIER, PELLOIN, QUILEZ • Secrétaire de séance : Monsieur PELLOIN • Absents excusés : Mmes BEZIE et PAULT.

CCLLA – PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) a opéré un contrôle des comptes et de la gestion de la CCLLA portant :

- sur les comptes et la gestion de la CCLLA de 2017 à 2022.
- sur l'évaluation de la politique petite enfance, donnant lieu à deux rapports distincts.
- sur la commande publique, les systèmes d'information, les ressources humaines et les services communs techniques.

Le 22 aout dernier, la CRC a notifié les rapports comportant ses observations auprès de la CCLLA avec nécessité d'examen à l'ordre du jour du Conseil Communautaire ainsi que des Conseils Municipaux des communes membres.

DCM2024-59 Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

Le Conseil Municipal prend acte du rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

CCLLA – FIN DE TRANSFERT DE PROPRIETE

Suite à la restitution de toute ou partie des compétences sport, culture, protection et mise en valeur de l'environnement et actions sociales, il convient de restituer également les biens communaux qui avaient été transférés à la communauté de communes pour l'exercice de ces compétences.

La Commune de Mozé sur Louet est concernée par trois éléments de patrimoine : la Fontaine de la Bigottière, le Calvaire, La Fontaine de Chauvigné. La Communauté de Communes propose une convention destinée à rendre la propriété de ces éléments à la commune.

DCM2024-60 Fin de transfert de propriété

Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité.

SIEMI – FONDS DE CONCOURS REPARATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

Suite à l'entretien préventif réalisé sur le réseau d'éclairage communal, le Syndicat d'Energie du Maine-et-Loire a relevé que certaines armoires de la commune n'étaient pas équipées de marche forcée. Le but de cette marche forcée est de pouvoir accéder directement à la commande d'éclairage public en cas d'un usage urgent (accident, dysfonctionnement de la commande automatique, essai des guirlandes de Noël, etc).

Aussi, le syndicat a fait parvenir un devis estimatif des travaux de réparation du réseau de l'éclairage public « pose marche forcée » dont le montant est de 1358,56 €.

DCM2024-61 Fonds de concours au SIEMI

Le Conseil Municipal délibère favorablement, à l'unanimité, sur le montant du fonds de concours à verser par la commune qui s'élève à 1018,92 €.

DECLASSEMENT D'UNE PORTION DU DOMAINE PUBLIC

Lors de sa séance du 7 juin 2022, le Conseil Municipal avait donné un accord de principe sur la cession

d'une portion du domaine public dans le secteur de la Grange. Le plan d'arpentage a été finalisé pour une surface à céder de 300 m².

Le projet de cession concernant un espace vert public, il est nécessaire de procéder à une désaffectation et un déclassement du domaine public de l'espace à céder considérant, d'une part que le projet de cession ne remet pas en cause la vocation de l'espace restant à destination du public, et que d'autre part, le projet de cession est sans incidence sur les riverains.

DCM2024-62 Déclassement du Domaine public

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour le déclassement.

DOMAINE COMMUNAL – PROJETS DE CESSIION

- La Commune a été saisie d'une demande de cession d'une portion du domaine public de la part d'un propriétaire dans le secteur de la Grange. Cette demande se situe dans la continuité de la parcelle de domaine public dont la cession est en cours.
- La Commune est appelée à réétudier le projet de cession dans le secteur du Château de la Coudre pour laquelle le Conseil avait donné un avis favorable.

Le Conseil Municipal est sollicité pour rendre un avis sur ces projets de cession étant entendu que les frais afférents (frais de bornage et frais notariés) sont à la charge des acquéreurs. Les ventes feront l'objet d'une délibération ultérieure, lorsque les documents d'arpentage auront été finalisés.

Pour la première sollicitation, les discussions sont en cours avec le propriétaire demandeur, avec une cession de surface limitée, étant précisé que les arbres devront être maintenus sur le domaine public.

Pour la seconde sollicitation, le demandeur à la cession serait différent. Une nouvelle consultation des propriétaires et riverains est en cours.

REMBOURSEMENT FRAIS DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DU CENTRE DE LOISIRS A DENEÉ

Chaque année, la Commune de Mozé organise des Centres de loisirs Petites Vacances qui se déroulent dans les locaux de Denée. Puis, la Commune facture à la Commune de Denée les frais de fonctionnement du centre au prorata du nombre d'enfants denéens accueillis.

Les frais de mise à disposition des locaux étant intégrés dans le calcul global des frais de fonctionnement, ces derniers sont donc également facturés à Denée alors même que la Commune en a déjà supporté les charges directes (eau, électricité, chauffage).

Afin de rétablir l'équité, il a été convenu d'exclure, à partir de 2024, ces frais du calcul des frais de fonctionnement pour la part qui revient à Denée. Cependant, concernant l'année 2023, il est proposé une régularisation qui aboutit à la nécessité de rembourser la somme de 908,91 € à la Commune de Denée.

DCM2024-63 Remboursement des frais de mise à disposition de locaux à la Commune de Denée

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

ASSURANCES DOMMAGES AUX BIENS

Par courrier du 27 juin, la société GROUPAMA a informé la Commune d'une résiliation à titre conservatoire des assurances dommages aux biens de la commune au motif d'un « déséquilibre important entre vos cotisations et le montant des sinistres réglés ».

- Etat du contrat d'assurances actuel tel que négocié en 2022 : prime annuelle de 4 691,53 € avec franchise de 500 €

- Etat de sinistralité 2021-2023 : 9 sinistres pour un coût de 12 370 € soit une moyenne de 4 000 €/an.

Une rencontre s'est tenue avec un représentant de GROUPAMA afin de renégocier le contrat, au cours de laquelle la surface des bâtiments a été revue à la baisse suite aux ventes intervenues courant 2023-2024.

Trois nouvelles propositions ont été établies comme suit :

- Prime annuelle de 6 976,33 € TTC avec franchise de 1000 €
- Prime annuelle de 6 478,59 € avec franchise de 4 000 €
- Prime annuelle de 5 749,68 € avec franchise de 6 000 €

DCM2024-64 Contrat d'assurances Dommages aux biens

Le Conseil Municipal, bien que regrettant l'augmentation considérable des primes et des franchises, donne son accord à l'unanimité sur la 1ère proposition.

PLACEMENT COMPTE A TERME

Lors de sa séance du 3 septembre dernier, le Conseil Municipal avait décidé de l'ouverture d'un compte à terme. Suite à une observation du Trésor Public, il s'avère nécessaire de reprendre une délibération sur un montant arrondi à 577 000,00 €.

Le reliquat de 357 euros sera versé au CCAS sous forme de subvention.

Par ailleurs, il est à préciser que la durée du placement est de 6 mois et qu'une nouvelle délibération sera à prendre en cas de renouvellement.

DCM2024-65 Subvention au CCAS

Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité.

DCM2024-66 Placement compte à terme

Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité.

DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION

- Décision n° 2024-14 du 13.09.2024 : Passation marché d'un montant de 18 111,00 € TTC avec la société AUDDICE pour la prestation « Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU »

QUESTIONS DIVERSES

- Information de la commune de Tuffalun : projet de modification de la convention « piste routière de Louerre »

Fait à Mozé-sur-Louet, le 3 octobre 2024.

Le Maire, Joëlle BAUDONNIÈRE.

Du côté de la Résidence Autonomie

Les Jonchères

Ateliers Sécurité routière à la résidence

L'atelier sécurité routière « **CONDUITE SENIOR Restez Mobile !** », prévu initialement le 10 octobre est reporté à la fin du mois de novembre. (Date restant à définir).

L'animation « **CONDUITE SENIOR Restez Mobile !** » est ouverte à toute personne de plus de 60 ans et est destinée à créer une sensibilisation auprès des participants sur :

- la poursuite de la mobilité mais avec la lucidité sur les risques encourus ;
- la prise de conscience qu'un jour, ils ne pourront plus conduire, et donc s'y préparer.

Si vous souhaitez vous inscrire, contactez-nous !

Résidence Les Jonchères : **02 41 45 72 45** ou residencelesjoncheres@mozésurlouet.fr



Les résidents se mobilisent !

Le 24 septembre avait lieu, pour la 3^{ème} année consécutive, la manifestation « Les vieux méritent mieux » à l'appel de la FNADEPA et de 15 autres fédérations et organisations nationales du secteur du grand âge.

Cette manifestation avait pour but :

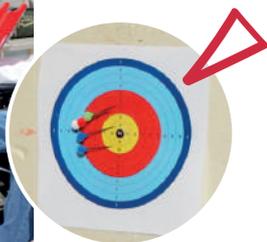
- **d'alerter les concitoyens** sur les difficultés accrues des établissements et service pour personnes âgées,
- **d'interpeller le Gouvernement** et les **pouvoirs publics** pour réclamer plus de moyens et une loi Grand âge.

Les résidents et les bénévoles se sont retrouvés à 14h30 à l'entrée de l'établissement. Ils ont ensuite profité de l'après-midi autour d'un loto..

Marché de Noël

La résidence organise, **le mercredi 11 décembre**, son marché de Noël.

N'hésitez pas à venir nombreux pour découvrir les articles à vendre et garnir les caisses de l'association des résidents !



Rencontres sportives

Pour finaliser la période des JO paralympiques et marquer le début de la semaine bleue, la résidence a accueilli 2 résidents et 2 animateurs de la

résidence Yolaine de Kepper (AFM Téléthon) de Saint-Georges-sur-Loire pour une après-midi découverte de sports adaptés.

Au programme : Bocca et sarbacane !

Les résidents en ont bien profités ! En retour, ils sont conviés au loto à Saint-Georges-sur-Loire organisé pour le Téléthon 2024.

Ateliers numériques

- **LIEU** : Salle de l'aubance
- **HORAIRES** : de 9 h 30 à 11 h 30
- **DATES** :
 - mardi 5 novembre | *Thème : apprendre à utiliser Excel*
 - mardi 19 novembre | *Thème : apprendre à utiliser Word*
 - mardi 3 décembre | *Thème : apprendre à utiliser Power point*
 - mardi 10 décembre | *Thème : se connecter à internet*
- **INSCRIPTIONS** : auprès du CCAS
Mairie de Mozé-sur-Louet au 02 41 45 31 66.



**Angers SCO
HANDBALL
CONTRE SÉLESTAT**



ENTRÉE GRATUITE

DÉPART 19H30
VENDREDI 22 NOVEMBRE 2024

PLACES LIMITÉES
INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AVANT LE 15 OCTOBRE 2024

RENDEZ-VOUS AU PARKING DE L'ÉCOLE
DU PETIT PRINCE CÔTÉ MATERNELLE

ANGERS SCO

Inscription auprès de Amandine Dommée
✉ : animationloisirs@mozesurlouet.fr

ARBRE DE
Noël

SAMEDI 14 DÉCEMBRE DE 15H À 18H
ESPACE LOISIRS LE COTEAU



Visite du Père-Noël
Histoires de Noël
Goûter de Noël
Chant de Noël
Jeux en bois

Inscription et renseignement auprès
d'Amandine au 06-87-91-76-07 ou par mail :
animationloisirs@mozesurlouet.fr

Lettre au Père-Noël



Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas. Ça y est, votre enfant est en âge de croire à la magie du Père Noël. Quoi de mieux pour prolonger cette magie que d'envoyer une lettre au Père Noël. Alors pour garder cette belle et amusante tradition, n'hésitez pas et encouragez vos enfants à rédiger leur jolie lettre, à laisser libre cours à leur créativité et à leur imagination, à exprimer leurs souhaits, leurs rêves.

Cette année, la mairie se charge de réceptionner les lettres et de les transmettre au secrétariat du Père Noël et à ses lutins. Il suffit de les déposer dans la boîte aux lettres aux couleurs de Noël près de la Mairie.

Les enfants auront une réponse en retour par le Père Noël le jour de l'arbre de Noël organisé le samedi 14 décembre à la salle du Coteau à partir de 15h ! Et pour avoir une réponse, il suffit d'indiquer son prénom et son nom.

Pour que les lutins aient le temps de traiter toutes les lettres, de transmettre les souhaits et les rêves des en-



fants au Père Noël au Pôle Nord avant sa tournée du 24 décembre, elles doivent être déposées entre le 18 novembre et au plus tard le 1^{er} décembre 2024.

Pour répondre aux lettres des enfants, les lutins du Père Noël ont besoin de vous !

Pour plus d'information ou/et si vous souhaitez participer à l'atelier des lutins pour répondre aux lettres des enfants, n'hésitez pas à contacter Amandine, notre animatrice, au **06 87 91 76 07** ou par mail à animationloisirs@mozesurlouet.fr

LA FANFARE DE L'AUBANCE
présente son

Moze Louet
Soulaines

CONCERT
de sainte Cécile

entrée Libre

Dimanche
15
Décembre

11h
MOZÉ-SUR-LOUET
Salle du Coteau



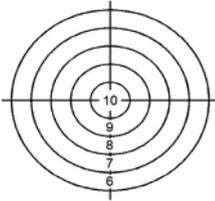


Organisation du concert publiée sur le site de l'Aubance (redaction@aubance.com) par internet@aubance.com

 **MOZE SUR LOUET**
SOCIETE
L'UNION DE PLAISANCE

CONCOURS AU ROND
ouvert à tous

Sociétaires ou non
Venez tester votre adresse
Seul ou entre Amis



jeudi	12 décembre 2024	de 14h00 à 20h00
vendredi	13 décembre 2024	à partir de 14h00
samedi	14 décembre 2024	de 09h00 à 13h00 et 14h30 à 20h00
dimanche	15 décembre 2024	de 08h00 à 13h00

Engagement
2 euros la partie
ou
10 euros les 6 parties

EMPLOI



L'AIDE À LA PERSONNE VOUS INTÉRESSE ?

Engagez-vous dans un métier qui a du sens

je postule :

 **ADMR**



La RECONVERSION PRO, pensez-y avec l'ADMR !

 Aide à domicile
ASSOCIATION ADMR Coteaux du Louet
16 route de Cholet
49610 MURS ERIGNE
Tél. : 02.52.21.02.66

 **ENVOYEZ CV & LETTRE DE MOTIVATION À :**
recrutement@fede49.admr.org
www.49.admr.org

Du côté de L'école Le Petit Prince



Toutes et tous à la bibliothèque !

Les séances à la bibliothèque avec Nicolas ont repris pour le plus grand plaisir des élèves de l'école du Petit Prince.

Tous ont hâte de découvrir les activités littéraires préparées par Nicolas. Au cours de la première séance, on revoit les fondamentaux : comment sont rangés les livres de la bibliothèque. On apprend ainsi à se repérer dans ce bel espace.

Beaucoup d'élèves sont enthousiastes à la proposition de Nicolas : participer au concours de bandes dessinées ouvert aux titulaires d'une carte de bibliothèque.

Ça Nage !

Depuis la mi-septembre, les CP-CE1 et les CE1-CM1 de l'école Le Petit Prince ont repris avec beaucoup d'enthousiasme le chemin de la piscine de Thouarcé pour effectuer un cycle de "Savoir nager". Cela se traduit par 10 séances qui vont permettre à toutes et tous d'acquérir, de consolider de nombreuses compétences afin d'être à l'aise et en confiance dans l'eau.

Ça Roule !

Cette année encore, les élèves bénéficient des interventions de l'animateur USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) pour des séances de « Savoir rouler » comme les programmes de l'Éducation Nationale le préconisent. L'objectif cette année est de valider/se perfectionner avec le palier 2.

Au cours de la première séance, nous revoyons (ou voyons) les différents éléments constitutifs du vélo et leurs fonctions. Nous réglons correctement nos casques et nous commençons par des épreuves de maniabilité du vélo. Dans les séances qui suivent, il s'agira d'apprendre à freiner, à s'engager sur des voies de circulation pour les plus grands (rond-point, carrefour, ...) pour pédaler et se déplacer en toute sécurité pour soi et pour les autres usagers.



Du côté de l'APE

La rentrée commence déjà sur les chapeaux de roue pour le nouveau bureau. Beaucoup d'événements attendent les parents et les enfants en cette année 2024 - 2025.

Une nouvelle opération vente de pizzas a été organisée en collaboration avec le K'ré après le succès de la vente organisée aux vacances de printemps. Un repas tout prêt, pour fêter ce week-end prolongé, a séduit de nombreuses familles. On a décidé d'en faire un incontournable que les familles retrouveront la veille des vacances de printemps.

Le retour des vacances d'automne permet de lancer les préparatifs des festivités de Noël. Et pour cela, l'APE se met en 4 : vente de chocolats, Fête de Noël pour les enfants, vente de sapins, bourse aux vêtements et aux jouets et le marché de Noël.

Bloquez le 7 décembre dans vos agendas, ce sera le jour de la livraison des sapins à tous les Mozéens par nos adorables lutins, de la bourse aux jouets et vêtements enfants et du marché de Noël à la salle du Coteau.

En effet, cette année, nous vous propo-

sons à l'occasion de la bourse, une nouvelle formule durant toute la journée. Elle sera marquée par la présence d'artisans qui vous proposeront leurs plus belles créations. Les inscriptions sont ouvertes pour créer vos listes d'articles à vendre (flashez le QR code du flyer ou contactez commission.jouet@gmail.com).

Ce week-end sera également l'occasion de proposer aux familles un moment convivial et festif dans l'esprit de Noël en fin de journée.

Et bien évidemment, nous vous proposons l'achat et la livraison de votre sapin naturel ou en bois dans toute la commune. Commandez avant le 8 novembre. Nous avons déjà hâte d'envoyer chez vous nos joyeux lutins de Noël. Complétez vite votre bon. Si vous ne l'avez pas, retrouvez le chez vos commerçants mozéens, sur notre facebook Ape Lepetitprince Mozé, ou en nous contactant à ape.lepetitprince.moze@gmail.com



À l'École Le Prieuré, c'est reparti pour une année !

« Coache ta forme » avec l'UGSEL à l'École du Prieuré !



Mardi 17 septembre, toutes les classes ont bougé ! Après avoir lancé le parrainage entre les plus grands et les plus petits, les CM avec les PS et les GS, les CE avec les CP et les MS, les écoliers du Prieuré sont allés dans la salle de sport, main dans la main, avec leurs parrains et marraines afin de vivre ensemble un défi sportif organisé par l'Ugsel mais aussi pour créer des liens et partager un moment fort.

Les couples ainsi formés et répartis en plusieurs groupes, c'est avec entrain qu'ils se sont mus sous la direction de certains de leurs camarades en effectuant des figures sportives indiquées sur des cartes actions tirées au hasard.

Après cet entraînement, le point d'orgue de cette animation est arrivé avec un tabata, exercice physique court mais intense sur des morceaux de musique bien rythmés enchaînant des figures pratiquées précédemment. Les plus jeunes ont donné le maximum d'eux-mêmes, tels de grands sportifs, tandis que d'autres un peu figés, ont contemplé leurs copains avec stupéfaction.

Afin de ponctuer la matinée, les sportifs en herbe réunis en cercle en se donnant la main, ont poussé le cri de ralliement : « Coache ta forme ! »

A l'unanimité, les élèves ont apprécié ce temps de sport et d'échanges avec leurs pairs.

« Ca fait trop de bien de faire du sport avec les grands ! », déclarera avec engouement un enfant de petite section.



Ça roule pour les CM de l'École du Prieuré

Vendredi 4 octobre, les CM de l'École Le Prieuré se sont rendus à la piste routière de Louerre pour apprendre à circuler à vélo en toute sécurité.

Casques sur la tête et gilets fluorescents endossés, les enfants ont tout d'abord choisi leur monture.

Puis Bruno et Jean-Paul, les animateurs bénévoles, ont rappelé aux élèves les

bons gestes et les bons comportements de la sécurité routière.

Après ce rappel théorique, deux ateliers pratiques ont été proposés.

Un premier atelier consistait à rouler sur une piste aménagée avec des feux tricolores, des ronds-points, des stops, des priorités... Sous l'œil averti des animateurs, tout non-respect du code de la route a fait l'objet d'un rappel à l'ordre mais aussitôt expliqué afin de ne pas renouveler l'erreur.



Jeu... Jouons, jouez !

Le thème d'année est amorcé dans les classes ! Grâce à des emprunts de jeux variés à Ludothèque de Mûrs-Erigné, les enfants de la Petite Section au CM2 vont apprendre autrement durant les cinq périodes scolaires de l'année.

Ainsi, les élèves pourront vivre des temps de jeux coopératifs, pratiquer des jeux de sociétés, découvrir des jeux traditionnels, s'exercer à des jeux littéraires, appréhender des jeux grandeur nature et s'ouvrir à d'autres cultures avec des jeux d'ailleurs. Une belle année en perspective, riche en découvertes et en émotions !

Inscriptions à l'École Le Prieuré

Sophie Rousseau, cheffe d'établissement, reste à votre disposition pour toute demande de rendez-vous concernant les inscriptions. **Vous pouvez la contacter par téléphone au 02 41 45 72 60 ou par mail à moze.leprieure@ec49.fr**

Un second atelier, avec un parcours de maniabilité, a appris aux enfants à mieux maîtriser la conduite de leur vélo : slalomer entre des cônes, passer dans des couloirs, rouler sur une planche à bascule, prendre puis déposer un objet tout en tenant le guidon d'une seule main... Des exercices qu'ils ont réussis avec succès malgré les difficultés !

Très satisfaits des résultats obtenus, les amateurs ont félicité en fin d'après-midi les jeunes participants pour leur bonne conduite et en leur demandant également de faire, à leur tour, des rappels à l'ordre à leurs parents dans le cas où ceux-ci commettraient des « oublis » du code de la route !...

Mémento

Médecins

Dr ROUX - Dr POISSEL

1, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 31 58

Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pharmacie

Mme Annabelle COINTEREAU

2, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 70 33

- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30

- Du mardi au vendredi :

9h - 12h30 / 15h - 19h30

- Samedi : 9h - 14h30

Dentistes

Dr Elise CHOUKROUN

et **Dr Mélanie GAUTHIER**

12, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 34 69

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le mercredi de 9h à 14h

Fermeture : le jeudi

Masseurs-Kinésithérapeutes

M. Philippe BOURDEAU

M. Fabrice MENANTEAU

14, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 71 85

Consultations sur rendez-vous : Lundi, mercredi, vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 20h00. Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00.

Visites à domicile le mardi et jeudi matin.

Osthéopathe

Axel ZMANY

26 bis, rue de la Fontaine

Tél. 07 61 53 73 03

Infirmières D.E.

Mme Marie-Line MANCEAU

et **Mme Julie Vétault**

26 bis, rue de la Fontaine

Tél. 02 41 45 30 00

Soins à domicile sur prescription médicale.

Permanences sans rendez-vous le matin :

le mardi, mercredi, vendredi et samedi de

7h à 7h30.

Assistante sociale

Régime général

Mme NUYTS

Maison des Solidarités

39, rue Abel Boutin Desvignes

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 02 41 79 75 10

Relais Poste

S'adresser à la boulangerie

12, rue de la Fontaine

MSA

Mme GUERINET

Centre Social de Thouarcé

(mardi matin)

Tél. 02 41 54 06 44

Taxis

TAXI YOANN - GOASDOUÉ Yoann

Tél. 06 45 79 47 17

MT LOUISE TAXI - SAHIAOUI Bouchaib

Tél. 06 58 62 38 45

Serrurerie 24h/24, 7j/7

Guillaume MARIE

ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet

Tél. 06 74 24 81 80

Bibliothèque

7, rue Saint-Samson

Tél. 02 41 45 35 10

bibliotheque@mozosurlouet.fr

- Lundi : 16h - 18h

- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30

- Vendredi : 16h - 19h

- Samedi : 10h - 12h30

Permanences aide informatique

Chaque lundi de 14h15 à 16h15

sur inscription auprès de

Amandine Dommee

Tél. 06 87 91 76 07

Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1^{er} samedi du mois

de 10h à 11h30 sur RDV

Mairie

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h30

Tél. 02 41 45 31 66

Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence)

Tél. 07 88 77 70 09

Transport solidaire

CCAS - M.F. GODINEAU

Tél. 06 78 76 24 42

Correspondant du courrier de l'ouest

Philippe COSNARD

oui49@gmail.com

Mutuelle Communale AXA

Mr DESAIVRE - 07 86 45 85 64

Agenda

Concours de Boule de Fort des Sponsors

Du 25 oct. au 22 nov. 2024

Ateliers numériques

Mardi 5 et 19 novembre 2024

Mardi 3 décembre 2024



Festival Arts d'Hiver

Vendredi 15 novembre

Soirée d'ouverture du Festival.

Concert familial.

Réservations au 06 61 95 25 47.

Samedi 16 novembre 2024

Rendez-vous à partir de 14h pour profiter de tous les spectacles de l'édition 2024.

Il reste encore des places.

Réservations au 06 61 95 25 47.

Attention les places sont limitées.

Atelier apprenti mangaka

Mercredi 30 novembre 2024

de 14h30 à 17h30. Inscription en bibliothèque ou au 02 41 45 35 10 ou bibliotheque@mozosurlouet.fr.

Concours de belote

Samedi 30 novembre 2024

à 13h - Salle du Coteau.

Pré-inscription obligatoire au :

07 66 22 24 30.

On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos éléments à l'adresse : communication@mozosurlouet.fr avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).